



## Commission des sports

### 3312 - Aide au sport de masse

#### **Aide aux manifestations sportives, aux animations des Mercredis du sport, aux conventions d'objectifs et de développement sportif et aux Championnats d'Alsace - Inscription de sites au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) relatifs aux sports de nature**

#### **Rapport n° CP/2014/60**

#### **Service gestionnaire :**

Service des sports

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides au sport de masse ainsi que l'inscription de nouveaux sites au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature.

### **1) Manifestations sportives**

Lors de la commission permanente du 2 septembre 2013, l'assemblée délibérante s'est prononcée favorablement à l'attribution d'une subvention à l'Association pour la Promotion de l'Escrime à Strasbourg et dans sa communauté urbaine (A.P.R.E.S.), en vue de l'organisation des championnats d'escrime qui se dérouleront au Rhénus sport de Strasbourg les 6 et 7 juin 2013.

Le soutien au titre des manifestations sportives prend la forme d'un engagement à verser sur deux exercices budgétaires, 20 000 € en 2013 et 20 000 € en 2014, conformément aux clauses de la convention en vigueur.

La Commission des Sports s'est prononcée favorablement pour l'attribution de subventions en vue de l'organisation de manifestations sportives dans le Département.

### **2) Les animations des Mercredis du Sport (saison 2013/2014) : « Les Mercredis du Hand » - S.A.S.P. Alsace Promo Hand (Sélestat-Alsace Handball)**

Le Conseil Général finance depuis plusieurs années des opérations de promotion du sport pour les jeunes dans le département, "les mercredis du sport - Conseil Général".

En s'appuyant sur les clubs d'élite de certaines disciplines, ces animations visent à :

- amener le sport de haut niveau dans tous les clubs ;
- participer au plan de développement de la discipline ;
- promouvoir les valeurs fondamentales du sport : courage, respect, effort, volonté, fairplay ;
- encourager la pratique sportive.

Pour cela, les joueurs de l'équipe première se déplacent plusieurs fois dans la saison (entre 8 et 10 animations) dans le club d'un canton, au cours d'un mercredi après-midi. Une séance d'entraînement dirigée par les joueurs de haut niveau et l'encadrement technique du club est proposée aux jeunes.

Toutes ces animations sont gratuites. Les comités sportifs départementaux de chaque discipline représentée sont par ailleurs associés à la démarche, plus spécifiquement dans le choix des clubs visités.

La Commission des Sports souhaite une diffusion de ces animations sur l'ensemble du territoire et privilégier les cantons non pourvus à ce jour.

Chaque type d'animation fait l'objet d'une convention de partenariat avec le club concerné.

Club phare de handball dans le Département, le Sélestat-Alsace Handball s'est constitué en SASP sous l'appellation Alsace Promo Hand pour poursuivre l'opération "Les Mercredis du Hand", en collaboration avec le comité départemental de handball du Bas-Rhin.

La Commission des Sports propose l'attribution d'une subvention de 57 600€ pour la saison 2013/2014.

### **3) Soutien au Racing Club de Strasbourg Alsace au titre de l'année 2014**

Club emblématique de football dans le Département, l'équipe première du Racing Club de Strasbourg Alsace a accédé cette saison au championnat de France de National (plus haut niveau du championnat de France amateur).

Pour l'année 2014, il est proposé de reconduire la contractualisation amorcée en 2013 avec le club. Le montant global du soutien départemental serait ainsi de **113 600 €**, répartis de la manière suivante :

- 56 000 € attribués à l'association, dans le cadre d'une convention d'objectifs, pour la mise en place d'actions de développement : formation des jeunes joueurs en lien avec le milieu scolaire (section sportive au Collège Jean Monnet ; partenariat avec l'I.S.E.G., école de commerce, et la Faculté des Sciences du Sport de Strasbourg) et promotion et développement de la pratique (activités amateurs et féminisation du football).

- 57 600 € attribués à la S.A.S. (Société par Actions Simplifiées), qui gère les activités de l'équipe première évoluant en championnat de France, pour la mise en place de l'opération des « Mercredis du Foot – Conseil Général », au titre de la saison 2013/2014.

Les membres de la commission des sports ont émis un avis favorable à la réalisation des conventions avec l'association et la S.A.S. R.C.S.A., au titre de l'année 2014, et proposent d'attribuer un montant global de 113 600 € pour la réalisation des actions susmentionnées.

### **4) Championnats d'Alsace**

Le Département aide, sous forme de forfait, les associations sportives ayant obtenu un titre de champion d'Alsace (sauf les corporatifs et les vétérans).

Je vous précise que conformément, à la délibération du Conseil Général en date du 10 décembre 2012, les montants de l'ensemble des aides forfaitaires sont diminués de 4%.

## 5) Activités sportives et de loisirs

### Inscription de sites au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) :

Par délibération n° CG/2010/167 du 13 décembre 2010, le Conseil Général a donné délégation à la commission permanente pour prendre toutes les décisions relatives à la mise en œuvre du PDESI et en conséquence, complète en ce sens sa délibération n° CG/2008/8 du 20 mars 2008 modifiée.

La Commission consultative départementale des sports de nature (CDESI) réunie le 17 juin et le 2 décembre 2013, a émis un avis favorable pour l'inscription des sites suivants :

#### 1. La Froensbourg

Caractéristiques	Site d'escalade
Commune	LEMBACH
Gestionnaire	Comité départemental du Bas-Rhin de la Fédération française de montagne-escalade

#### 2. Le Wachtfels

Caractéristiques	Site d'escalade
Commune	Obersteinbach
Gestionnaire	Comité départemental du Bas-Rhin de la Fédération française de montagne-escalade

#### 3. Le Wolffelsen

Caractéristiques	Site d'escalade
Commune	Obersteinbach
Gestionnaire	Comité départemental du Bas-Rhin de la Fédération française de montagne-escalade

#### 4. Site de Vol Libre de Breitenbach

Caractéristiques	Site de vol libre
Commune	Breitenbach
Gestionnaire	Club école de parapente Grand Vol

La décision d'inscrire au PDESI les sites mentionnés précédemment, portant ainsi à neuf le nombre de sites inscrits, appartient au Conseil Général.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21129	65-6574-32	180 000,00 €	180 000,00 €	31 460,00 €
15275	65-6574-32	115 200,00 €	115 200,00 €	115 200,00 €
30301	65-6574-32	807 000,00 €	807 000,00 €	56 000,00 €
15265	65-6574-32	38 000,00 €	38 000,00 €	15 781,07 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 218 441,07 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :*

- 31 460,00 € au titre de l'aide aux manifestations sportives ;
- 115 200,00 € au titre des animations des mercredis du sport ;
- 56 000,00 € au titre des conventions d'objectifs et de développement sportif ;
- 15 781,07 € au titre de l'aide aux Championnats d'Alsace.

*La Commission Permanente autorise par ailleurs le Président du Conseil Général à signer les conventions de financement à intervenir entre le Département et chacun des bénéficiaires suivants :*

- la S.A.S.P. Alsace Promo Handball (Sélestat-Alsace Handball) ;
- la SAS Racing Club Strasbourg ;
- l'association Racing Club Strasbourg Alsace Football.

*La Commission Permanente, après avis de la Commission consultative départementale des sports de nature (CDESI), décide d'inscrire au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature les sites suivants :*

- La Froensbourg, site d'escalade à Lembach ;
- Le Wachtfels, site d'escalade à Obersteinbach ;
- Le Wolfelsen, site d'escalade à Obersteinbach ;
- Le site de Vol Libre de Breitenbach.

Strasbourg, le 20/12/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL